



LE BRIN DES BRUYÈRES



PÉRIODIQUE DE L'ÉCOLE DES BRUYÈRES AVENUE DES ARTS, 11 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

ÉDITEUR RESPONSABLE : MAXIME POUSSEUR

La journée de rangement de rentrée aura lieu le samedi 26 août de 10 à 16h.

Nous vous donnons rendez-vous, petits et grands, pour préparer la rentrée dans une école propre et belle.

Pour une meilleure organisation, nous vous demandons de commencer votre journée par un passage à l'accueil qui se tiendra au rez-de-chaussée de la maison commune.

Nous donnerons la priorité aux classes, aux sanitaires puis aux espaces communs.

Faucher, tondre, tronçonner, brosser, nettoyer, ranger, peindre ou poncer...il y en aura pour tous les goûts.

À midi, l'école vous offre sandwiches et boissons, venez réserver votre repas en arrivant.

Attention, même si l'école dispose d'un peu de matériel, nous ne pouvons outiller une si grande équipe. Il est donc important que chacun se munisse de ses outils :

Matériel important : remorque pour évacuation au parc à conteneurs ; grandes échelles et escabelles, tondeuse, taille haie, tronçonneuse, brouettes et matériel de nettoyage.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter Laurence ou Maxime par mail aux adresses suivantes :

direction.maternelle@bruyeres.be
direction.primaire@bruyeres.be

A vos seaux, torchons, détergents, pelles, scies, pinceaux et rendez-vous ce samedi 26 août en pleine forme !

La JT de rentrée, c'est également un moment de retrouvailles, de premier contact avec les animateurs, de découverte d'une nouvelle classe, d'une nouvelle école... vos enfants sont évidemment les bienvenus !

Laurence et Maxime
pour la Commission Logistique

édito

juillet-août 2023

**SPÉCIAL RENTRÉE
2023-2024**

Bonjour à toute la communauté Bruyères,

Voici déjà la fin de l'été qui se fait sentir et avec elle, le retour sur le chemin de l'école. Nous espérons que ces vacances vous auront laissé du temps pour vous laisser vivre, profiter, fêter, déconnecter...

De notre côté, tout le monde est déjà sur le pont pour préparer la rentrée. Vos enfants seront accueillis par une équipe ragaillardie. Cette année, une belle partie de l'équipe s'est retrouvée à Nanterre où se tenait le Congrès Freinet 2023. C'est avec bonheur que nous verrons, tout au long de l'année, pousser, s'échanger toutes les petites graines pédagogiques plantées lors de notre voyage.

C'est avec énormément de plaisir que nous proposons à nouveau un brin de rentrée version papier. Vous y trouverez toutes les infos utiles concernant l'organisation et la vie de l'école. Conservez-le précieusement.

L'année scolaire 2022-2023 à l'école des Bruyères aura vu de nombreux projets prendre forme et se concrétiser, grâce à l'enthousiasme des enfants, animateur.rice.s et parents. Prenons le temps d'en citer quelques-uns. Après plusieurs années de préparation, la Fabrik a vu le jour cette année, permettant aux enfants de découvrir d'autres horizons d'apprentissages, en travaillant le bois, ou en démontant divers objets mécaniques ou autres. Le Natlab, groupe de parents volontaires qui depuis plusieurs années propose des activités d'éveil à la nature, a déposé un plan de vision à long terme sur la préservation de nos espaces verts. Grâce à cela, nous pourrons nous lancer dans un projet durable d'entretien de nos espaces extérieurs. Enfin, comme annoncé au mois de juin, l'école a gagné un concours qui permettra à l'école primaire de construire un nouveau module de jeux. La construction aura lieu lors du congé d'automne.

ET POUR L'ANNÉE À VENIR, QUOI DE NEUF ?

Le tronc commun continue son implémentation, concernant cette année les classes de la M1 à la P4. Cela a pour effet notamment de faire bénéficier les classes de P3 et P4 de deux périodes de néerlandais par semaine. Pendant ces deux périodes, les titulaires de P3 et P4 iront apporter leur aide dans l'autre classe de même niveau, ce qui permettra un meilleur travail collaboratif au sein des équipes et une meilleure pratique de notre pédagogie au niveau des enfants.

Au niveau de l'équipe, qui dit nouvelles heures de néerlandais dit nouvelle animatrice. Nous accueillerons donc Sarah, qui sera animatrice de néerlandais de la P3 à la P6. Bienvenue à elle. Pour le reste, nous aurons le plaisir de pouvoir continuer notre travail avec les mêmes animateur.rice.s que l'année 22-23.

On se retrouve en pleine forme le 26 août !

Laurence et Maxime

D'un point de vue personnel, ma première année de direction primaire se termine. C'était une année pleine de projets divers et variés, d'apprentissages et de découvertes. Je vous remercie chaleureusement pour l'accueil que vous m'avez réservé. C'est avec beaucoup de joie et d'enthousiasme que je vous retrouve l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

Maxime



JOURNÉE DE RANGEMENT LE SAMEDI 26 AOÛT



BIENVENUE À L'ÉCOLE DES BRUYÈRES

Aux Bruyères il est de coutume d'organiser une grande journée de remise en ordre de l'école juste avant la rentrée. C'est l'occasion pour les nouvelles familles et donc les nouveaux enfants de se familiariser déjà avec les lieux ; de rencontrer leurs animateurs, d'autres enfants de la classe... Cela permet vraiment d'être plus serein le jour de la rentrée.

Pour ceux qui n'ont pu venir ce jour-là et qui se poseront sans doute un tas de questions ce lundi 28 août, un stand d'accueil tenu par des 'grands' de l'école sera installé dans la cour centrale (maison commune) et un autre sous le préau des classes maternelles ;o)

Pour mieux s'orienter, les listes des classes et un plan seront affichés sur la grande vitre à l'entrée principale de l'école lors de la journée de travail du 26 août.

Bienvenue !



AGENDA 2023-2024

HORAIRE 2023-2024

le samedi 26 août	Journée de travail de la rentrée
le lundi 28 août	Rentrée scolaire
du lundi 4 au vendredi 8 septembre	P4A & P4B en classe verte au petit fagnard
du lundi 25 au vendredi 29 septembre	P2A en classe verte à la ferme du Monceau
le mercredi 27 septembre	Fête de la Communauté française, école fermée
le vendredi 6 octobre	Conférence pédagogique, école fermée
du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre	Congé d'automne
le samedi 18 novembre	Journée de travail d'automne
le vendredi 24 novembre	Conférence pédagogique, école fermée
du lundi 25 décembre au vendredi 5 janvier	Vacances d'hiver
le mardi 13 février	Mardi gras, école fermée
du lundi 26 février au vendredi 8 mars	Congé de détente
le samedi 23 mars	Journée de travail d'hiver
le mercredi 27 mars	Fête du Bonhomme Hiver
le lundi 1 ^{er} avril	Lundi de Pâques, école fermée
du lundi 29 avril au vendredi 10 mai	Vacances de printemps
le lundi 20 mai	Pentecôte école fermée
le samedi 25 mai	Journée de travail de printemps
le lundi 8 juillet	Début des vacances d'été

Il reste à préciser les journées sportives, les visites médicales, les réunions de parents et les autres activités et festivités qui émailleront l'année ainsi qu'une troisième journée de conférence pédagogique dont la date n'a pas encore été fixée... A lire dans le cahier de communication et dans les Brindilles.

QUAND RENTRE-T-ON ?

LES ENFANTS SONT ATTENDUS LE LUNDI 28 AOÛT 2023.

Nous proposons aux parents qui en ont la possibilité et qui le souhaitent de permettre aux plus jeunes (M1) de ne fréquenter l'école que le matin afin de leur garantir des temps de repos de qualité et une transition douce vers leur classe verticale.

Pour les autres niveaux d'âges, si pour une raison ou une autre votre enfant ne pouvait faire sa rentrée le 28 août nous insistons pour que vous préveniez l'école à l'adresse suivante :

✉ aide.direction@bruyeres.be

QUE FAUT-IL APPORTER LE JOUR DE LA RENTRÉE ?

De manière générale, l'école fournit le matériel scolaire (terre, crayons, feutres, craies, papier,...) Pouvez-vous cependant prévoir, pour le confort de votre enfant les effets suivants :

Primaires

Un cartable contenant :

- un plumier vide,
- une tenue de sport,
- une gourde d'eau.



Maternelles

Un petit sac ou un cartable adapté à la taille de votre enfant. Pensez à marquer tous les effets de votre enfant ! Ainsi, même perdus, ils retrouveront leur propriétaire.

L'école ouvre ses portes à 7h40.

MATERNELLES

	LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI	MERCREDI
Accueil	de 8h40 à 9h	
Temps de classe	de 9h à 10h25	
Récréation	de 10h25 à 11h	
Temps de classe	de 11h à 11h45	de 11h à 11h40 fin des cours 11h40 !
Repas de midi	de 11h 45 à 12h40	Temps de concertation en équipe pédagogique
Récréation et sieste des plus jeunes	de 12h40 à 13h40	
Temps de classe	de 13h40 à 15h30	

PRIMAIRES

	LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI	MERCREDI
Temps de classe	de 8h40 à 10h20	
Récréation	de 10h20 à 10h50	de 10h20 à 10h40
Temps de classe	de 10h50 à 12h20	de 10h40 à 11h40 fin des cours 11h40 !
Repas de midi	de 12h20 à 12h40	Temps de concertation en équipe pédagogique
Récréation	de 12h40 à 13h40	
Temps de classe	de 13h40 à 15h30	

Pour permettre aux enfants et animateurs de vivre sereinement l'activité de début de journée, nous insistons pour **que les enfants soient présents bien à l'heure !**



L'OBLIGATION SCOLAIRE

Nous vous rappelons que tous les enfants, dès la 3ème maternelle, sont soumis à l'obligation scolaire.

Pour toute absence égale ou supérieure à trois jours, il vous faudra remettre à l'animateur.rice un justificatif, certificat ou mot de votre part, lors du retour de l'enfant en classe.

Attention, ce message devra figurer dans le registre des présences, registre à la disposition de la vérification de la Communauté Française. Il est donc important que ce mot ne soit pas écrit à même le cahier de communication mais sur un papier distinct.

Si 9 demi-jours d'absences injustifiées sont atteints, la direction se doit de signaler cette absence non-réglementaire à l'inspection. La latitude d'appréciation laissée à la direction est dictée par la Communauté Française : « ...relèvent de cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles liés à des problèmes familiaux, de santé mentale ou physique ou de transport ... ». Attention, ce pouvoir d'appréciation est très limité. La vérification est sévère et toute absence non justifiée ou dont les raisons ne sont pas explicites ou valables sera signalée. Pour exemple, la justification d'une absence pour raison familiale ne peut être acceptée !

De manière à ne pas dépenser d'énergie inutile en rappels nous insistons pour que les justificatifs soient remis dès le retour de l'enfant.

OÙ PUIS-JE CONDUIRE ET REPRENDRE MON ENFANT?

Notre école est pleine et les couloirs ne s'élargissent pas pour autant ! En maison haute, la plupart des parents attendent leur.s grand.e.s à l'extérieur ; en maternelle, le hall est vaste et convivial. Il n'en est pas de même pour la maison basse où l'exiguïté des halls rend les entrées et sorties mouvementées.

Hormis lors de l'ouverture de la classe 10 minutes avant la cloche, les animateurs de la maison basse vous demandent donc de laisser ou de retrouver vos enfants sur leurs ronds respectifs dessinés à l'extérieur. Il vous est toujours possible de venir chercher un effet perdu ou de prendre contact avec les animateurs. La règle compte moins que l'esprit et il s'agit du confort de tous. Merci d'y veiller.

Exceptionnellement, le lundi 28 août, afin de permettre une transition douce pour les enfants passant de M3 à P1, ceux-ci pourront entrer dans leur classe en maison basse à partir de 8h20, accompagnés de leur parent. A 8h40, les cours commencent, les parents disent au revoir à leur enfant et quittent la maison basse. Les autres matins, les enfants se retrouveront sur leur rond, à 8h40.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SAVOIR VIVRE.

Si vous déposez vos enfants en voiture, veillez à leur sécurité, ainsi qu'à celle des autres. Chaque année, nous rappelons à plusieurs reprises les dangers des « dépôts sauvages » (sur le passage pour piétons, à la sauvette au milieu de la rue...).

En haut de l'Avenue des Arts (au-delà de la crèche), plusieurs centaines de mètres de trottoirs vous permettent de vous arrêter à l'aise et de faire descendre vos enfants de la voiture tranquillement, sans gêner la circulation et sans prendre de risques inutiles.

MISE À DISPOSITION (MAD) DES LOCAUX DE L'ÉCOLE

La Mise à disposition s'occupe de gérer la location des locaux de l'école. En semaine, il s'agit principalement de la mise à disposition des gymnases pour des activités hebdomadaires. Le week-end, c'est le plus souvent le préau intérieur et la cuisine de l'école maternelle qui sont loués pour des week-ends scouts, soupers, anniversaires, formations, petits concerts... Et les locaux sont occupés pour des stages pendant les semaines de vacances scolaires. La MAD permet un apport financier supplémentaire non négligeable à l'école.

Les rôles de la MAD sont, pour la partie administrative : de gérer l'agenda des locations, de répondre au plus tôt aux demandes qui arrivent par mail, de transmettre les conventions aux locataires, de vérifier les paiements et les remboursements de cautions, et pour l'équipe de terrain : de faire visiter, de remettre les clés et d'effectuer les états des lieux d'entrée et de sortie, et plus rarement d'intervenir en cas de problème durant une location.

Suite à des départs récents, pour renforcer l'équipe à nouveau, **nous recherchons des volontaires pour les remises de clés et les états des lieux.** Pas de compétence particulière nécessaire, juste **habiter pas trop loin de l'école**, idéalement dans le quartier, et **être disponible de temps en temps, ponctuellement**, en soirée ou le week-end. Les 'missions' sont réparties au cas par cas en fonction des disponibilités de chacun. Idéal pour les personnes souhaitant s'impliquer, même si elles n'ont qu'un temps limité à consacrer !

Contactez ✉ mise.a.disposition@bruyeres.be

PISCINE



L'école des Bruyères poursuit sa collaboration avec l'asbl Promosport pour l'encadrement pédagogique des activités de natation.

En maternelle, les enfants de 2e et 3e année vont à la piscine un jeudi sur deux, **entre la rentrée et le congé d'automne et entre le congé de détente (carnaval) et la fin du mois de juin.** Il est important pour les classes de pouvoir être accompagnées, n'hésitez pas à vous inscrire sur l'horaire affiché aux valves des classes concernées.

En primaire, les classes se rendront à la piscine une semaine sur deux pour une séance d'une heure de natations. Pour les P1, les parents sont plus que les bienvenus pour accompagner les classes sur le chemin vers la piscine.

Vous trouverez le calendrier dans le cahier de communication des enfants dès la rentrée.

Cette activité scolaire est **obligatoire** et un **certificat médical** est nécessaire pour y déroger. Pour les enfants de la maison haute, la séance débute à 9h pour se terminer à 10h. **Le départ se fait à 8h40 précises.** Nous insistons pour que les enfants soient bien à l'heure (comme chaque jour d'ailleurs).

Si votre enfant est malade ou est dans l'incapacité de nager, les responsables de la piscine du Blocry n'autorisent pas qu'il accompagne le groupe. D'autre part, vu le carrousel des allers et retours de toutes les classes pendant toute la matinée du jeudi, nous ne pouvons accueillir les enfants dans leur classe de répartition. Le bureau de la direction n'est pas une garderie et n'est d'ailleurs pas toujours accessible. Nous vous demandons donc, le cas échéant, **de garder votre enfant à la maison** et de ne l'amener à l'école, si sa santé le permet, qu'à partir de midi. Les cas spécifiques, tels que les enfants plâtrés, sont à gérer auparavant avec l'animateur de la classe.

Plouf !

Il en est de même du parking de la place de l'Équerre et du parking de l'Aldi.

L'école bénéficie d'un parking privé d'une douzaine de places pour une trentaine d'animateurs. Nous payons donc des cartes de stationnement sur la voirie pour une partie des animateurs et nous insistons fortement pour que **le parking privé de l'école ne soit pas utilisé par d'autres, en ce compris les parents de l'école** et ce, de 8h00 à 17h00.



DROIT À L'IMAGE

À l'école des Bruyères, des photos sont prises dans le cadre des activités scolaires : lors des activités en classe, des récréations, des jeux, des travaux en équipes, des diverses fêtes, spectacles ou anniversaires, des cours d'éducation physique, visites, animations, classes vertes, journées portes ouvertes, repas de classe, activités artistiques, activités autorisées dans l'école ; un peu tout le temps quoi !

Certaines de ces photos peuvent être publiées sur le site www.bruyeres.be, parfois dans le Brin ou la Brindille pour présenter ou illustrer une activité pédagogique.

Conformément à la loi belge :

- les photos ne sont jamais des portraits individuels ;
- les photos ont un but didactique ou de démonstration (montrer ce qui se fait) ;
- toutes les photos des élèves sont éliminées du site au bout de deux ans de présence ;
- aucune copie des photos n'est gardée par les soins de l'école ni par le membre du personnel ayant pris des photos pour l'usage de l'école et au nom de celle-ci ;
- il n'est pas possible de déposer des commentaires sur cette partie du site.

La finalité de ces photos est l'information des parents et des élèves (actuels et/ou potentiels) sur le fonctionnement de l'école.

Le pouvoir Organisateur a signalé à la Commission de la vie privée son initiative de prendre et de diffuser des photos sur Internet.

Pour les nouvelles familles, un document vous sera transmis en début d'année. Il vous sera demandé de le remplir, en marquant ou non votre accord concernant le droit à l'image de votre enfant. Il va de soi que les élèves sont soumis au même droit et ne peuvent, sans autorisation des personnes concernées, ni prendre ni publier (diffusion sur un site ou sur un blog, sur papier, par Internet ou tout autre moyen) des photos de condisciples ou de professeurs, dans le cadre des activités scolaires et parascolaires.

La diffusion d'images de condisciples ou de professeurs prises en dehors de ce cadre reste également soumise au respect de la loi.



TITULARIATS POUR L'ANNÉE 2023-2024

Section maternelle

Plateau A			
Classe A	Sophie D & Bruno	Classe B	Cécile C & Bruno
Puéricultrice Plateau A : Laetitia			

Plateau B			
Classe C	Céline D	Classe D	Pascale
Puéricultrice Plateau B : Sophie J			

Plateau C			
Classe E	Aline & Bruno	Classe F	Helena & Giulia
Puéricultrice Plateau C : Sandrine & Juanita			

Aide en classe : Giulia
Psychomotricité : Sylvain

Dans quelle classe ira mon enfant en 2023-2024 ?

LES ENFANTS DE LA CLASSE ...	IRONT CHEZ ...
M3 ACE Sophie, Céline D & Aline	P1A Fanny & Marie Pierre
M3 BDF Céline C, Pascale & Helena	P1B Marie
P1A Amandine	P2A Mélanie
P1B Yasmina & Célestine	P2B Yasmina & Gaëlle
P2A Fanny & Gaëlle	P3A Céline
P2B Mélanie	P3B Barbara
P3A Charlotte	P4A Charlotte
P3B Anne	P4B Anne
P4A Céline	P5A Vincent & Oriane
P4B Marie Pierre	P5B Gauthier
P5A Caroline	P6A Caroline
P5B Marie	P6B Amandine & Célestine

LES LISTES DES CLASSES SERONT AFFICHÉES LORS DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL DU 26 AOÛT.

CEDOC

LE CEDOC AU SERVICE DES ENFANTS... GRÂCE À LA PARTICIPATION DES PARENTS ET GRANDS-PARENTS...

Connaissez-vous le Cedoc ? C'est le centre de documentation, le centre d'accueil des petites et grandes questions. Un centre de recherches et de trouvailles, mais aussi un centre de compagnonnage spontané entre les plus jeunes et les aînés, un centre de travail serein hors de la classe. Eh oui, à l'Ecole des Bruyères, le Cedoc peut être tout cela pour les enfants de maternelle et de primaire.

C'est au dernier étage de la maison haute que vous trouverez l'équipe dynamique et travailleuse du Cedoc. Nous sommes des mamans et grand-mères (mais où sont donc les papas et les grand-pères?) avec mille idées et projets pour rendre le Cedoc accessible et répondre ainsi un maximum aux questions des enfants.

C'est un lieu ouvert aux idées et initiatives des bénévoles.

Comme chaque année, nous espérons avec impatience l'arrivée de nouveaux venus qui seraient comme nous désireux de guider les pas des petits et grands chercheurs... n'hésitez pas à monter pour participer à notre belle aventure !

Vous avez une demi-journée ou 2h de libre par semaine, par quinzaine ou par mois ; vous êtes curieux d'en savoir plus, peut-être candidat(e) pour le Cedoc? N'hésitez pas à venir rencontrer une bénévole ou contactez-moi par courriel cedoc@bruyeres.be



Section primaire

P1A	Fanny & Marie Pierre	P1B	Marie
P2A	Mélanie	P2B	Yasmina & Gaëlle
Accompagnement personnalisé P1-P2 : Marie Pierre			
P3A	Céline	P3B	Barbara
P4A	Charlotte	P4B	Anne
Aide P3-P4 : Oriane			
P5A	Vincent & Oriane	P5B	Gauthier
P6A	Caroline	P6B	Amandine & Célestine
Aide P5-P6 : Amandine			

FLA : Sophie
Néerlandais : Sarah
Activités corporelles : Gilliane et Basile
Activités artistiques : Sophie
Activités informatiques : Yasmina

Au dernier étage de la Maison Haute, il y a le CEDOC !

le CEDOC
centre de documentation

animé par des parents et grands-parents

Un lieu de travail, de recherches, de trouvailles pour petits et grands

Un lieu d'accueil pour petites et grandes questions

Un lieu hors de la classe pour les enfants de maternelles et de primaires

Comme chaque année, nous espérons avec impatience de nouveaux venus qui seraient désireux de guider les pas de nos petits chercheurs...
N'hésitez plus !
Soyez les bienvenus !

des infos ou une envie de s'impliquer ?
lecedoc@gmail.com

Pour le Cedoc,
Marie- Rose & Alexandra

ORGANISATION DE LA GARDERIE

COMMISSION TEMPS LIBRES (ATL-GARDERIE)

Après 15h30, l'accueil temps libre est un service organisé par l'école pour les enfants dont les parents sont dans l'incapacité de reprendre leur.s enfant.s à la fin des cours. Afin d'en préserver l'aspect **qualitatif**, nous vous rappelons que la garderie n'est pas une plaine de jeux ouverte à tous.

La charte des règles de vie de l'école reste le document de référence durant l'accueil temps libres.

L'équipe ATL viendra se présenter aux enfants dans les premiers jours de classe.

À partir de 15h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et à partir de 11h40 le mercredi, tous les enfants encore à l'école sont sous la responsabilité des animateurs de la garderie et donc de l'école. La récréation du temps de midi, la sieste en maternelle entre 12h40 et 13h40, sont également gérées par l'équipe ATL.

L'ACCUEIL TEMPS LIBRE SE TERMINE À 18H PRÉCISES.

A partir de 17h50, l'animateur temps libre s'assure que les derniers enfants sont prêts à partir avec leurs parents, prévient par téléphone les parents d'enfants encore présents et prépare la fermeture de l'école.

LE LOCAL GARDERIE SE TROUVE EN MATERNELLE. AU-DELÀ DE 16H30, C'EST DANS LE HALL DES MATERNELLES ET SUR LES ESPACES EXTÉRIEURS AVOISINANTS QUE VOUS RETROUVEREZ VOS ENFANTS.

0476/53.29.13

« MODE D'EMPLOI » DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

VOUS POUVEZ CONTACTER LA GARDERIE AU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UNIQUE :

Les enfants quittent l'école uniquement :

- en présence de leurs parents ; s'il s'agit d'une autre personne, il est important que vous en avertissiez la garderie auparavant (0476/53.29.13)
- avec un « contrat d'autonomie » signé par les parents et l'enfant lui-même, déchargeant l'école de sa responsabilité à l'égard de ces enfants selon les termes de ce « contrat d'autonomie » (*Ce contrat ainsi que la feuille d'inscription à la garderie seront dans le cahier de communication de votre enfant le lundi 28 août et sont à remettre pour la fin de la première semaine au plus tard*).

Nous insistons pour que toute organisation de dernière minute ne se fasse qu'en connaissance de toutes les parties. Cela évitera de chercher un enfant absent et le stress inutile que cela peut générer !

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

En maternelle

Dès 15h30 à la sortie de la classe, les enfants sortent sur les espaces de récréation habituels. Dès 15h40, les parents doivent informer l'ATL du départ de leur enfant. Pour rappel, si votre enfant devait être repris par une autre personne, nous vous demandons d'en avvertir le responsable ATL auparavant.

→ **Dès 16h30, la garderie devient payante.**

En primaire

Dès 15h30, les enfants sont sous la surveillance de l'équipe ATL sur les espaces de récréation habituels (cour haute, cour basket et amphithéâtre). Ils rangent leur cartable sur l'étagère, sur le mur extérieur de la maison commune.

→ **Dès 16h30, la garderie devient payante.**

La cloche invite les enfants à rejoindre les plus jeunes dans le bâtiment et la cour de maternelle.

Au moment de leur départ, tous les enfants (parents) sont tenus de se désinscrire auprès de l'ATL, s'occupant des cartes ou des badges, faute de quoi la carte sera pointée jusqu'à 18h (14 h le mercredi).

Un goûter est proposé à tous les enfants présents à la garderie à partir de 16h30. (Voir article sur les collations)

Le mercredi en section maternelle et primaire

Dès 11h40, les enfants se rendent à l'extérieur.

A 12h00, soit l'enfant mange à l'école et vient à table pour manger dans la garderie, soit il ne dîne pas à l'école et poursuit ses jeux.

→ **La garderie se clôture à 14h précises !**

Le mercredi, dès 11h40, les enfants se rendent à l'extérieur. A 12h, ceux qui ont un pique-nique (n'oubliez pas d'en prévoir un si votre enfant reste longtemps) sont invités à venir à table pour manger, les autres continuent de jouer.

PARTICIPATION AUX FRAIS

La garderie est gratuite de 15h30 à 16h30.

Dès 16h30, elle vous coûtera :

- 1,20 euros la demi-heure pour le 1^{er} enfant
- 0,60 euros la demi-heure pour le 2^e enfant fréquentant la garderie
- 0,20 euros la demi-heure pour le 3^e enfant fréquentant la garderie

LES BADGES DE LA GARDERIE

D'où vient le projet ?

L'ONE permet l'engagement des animateur.trice.s temps libre qui encadrent et accompagnent les enfants après 15h30. L'ONE exige une inscription plus précise des enfants qui sont en garderie et du temps qu'ils y restent.

L'Assemblée Générale de l'Ecole des Bruyères a validé le projet de scan via badge/porte-clé. Ce sujet a été débattu et voté en 2018.

De quoi parle-t-on ?

1. Nous parlons du nom et du prénom de l'enfant. Aucune autre information liée à l'enfant n'est reprise.
2. Les données (soit les nom et prénom de l'enfant) sont protégées et reprises dans le listing de la base de données spécifique à la CTL. Le listing n'est en aucun cas communiqué (que ce soit en interne ou externe à l'école). Celui-ci permet de comptabiliser le nombre d'enfants inscrits en garderie et le temps que ceux-ci y passent de manière précise.

Comment cela fonctionne-t-il ?

1. Seuls les nom et prénom de l'enfant sont enregistrés.
2. Au moment du contact avec le smartphone celui-ci est encodé dans le fichier. Ensuite via le câble USB, le fichier est importé sur l'ordinateur de la CTL. Le fichier est ensuite transféré dans la base de données interne à la CTL. Le fichier est composé d'un listing avec le nom de l'enfant et le temps passé en garderie par jour.
3. Le programme est sécurisé et est équivalent à une base de données qui ne reprend que les nom et prénom des enfants inscrits à l'école.
4. Le scan avec le système de puce ne peut se faire qu'à une courte portée (3 à 5 cm) entre le lecteur et la carte/porte-clé. Au-delà de cette distance cela ne fonctionne pas.
5. Les smartphones utilisés pour cette opération n'ont pas de carte SIM et pas de connexion internet. Cela fonctionne en circuit fermé.

Un tracing est-il possible ? Atteinte à la vie privée ?

Non. Le porte-clé/carte n'est pas une balise GPS et en aucun cas il n'y a moyen de connaître les déplacements, ni de suivre les mouvements des enfants.

Ce système permet d'enregistrer (savoir) quand l'enfant quitte la garderie et le temps qu'il y a passé.

Et les enfants ?

L'enfant n'attend plus pour s'inscrire où se désinscrire. Les enfants bénéficient d'un accompagnement de meilleure qualité. Les animateur.rice.s passent plus de temps auprès des enfants avec une attention qui est souvent soutenue pendant la garderie de l'après-midi. Le système mis en place est une plus-value dans le déploiement d'une optimisation du travail réalisé avec les enfants durant la garderie.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? Prenez contact avec Isabelle ou Jaime :

✉ Jaime Arevalo : garderie@bruyeres.be

✉ Isabelle Jaramillo : isabellejara@gmail.com

Merci pour votre collaboration.

COLLATION COOPÉRATIVE ET CROQUEZ-SAIN

Il s'agit d'un exemple de vie coopérative et d'éducation à la santé que nous voulons favoriser à l'école des Bruyères.

Chaque jour, à tour de rôle, c'est un enfant qui apporte la collation pour toute sa classe. Cette manière de fonctionner fait participer tous les enfants pour qui le moment de la préparation, puis de la distribution et de la dégustation est à chaque fois un événement, surtout chez les petits...

Le fait de préparer la collation à peu près une fois par mois permet aux parents d'imaginer quelque chose de sain et d'équilibré - quelque chose de facile à préparer et à distribuer. Merci donc d'éviter d'apporter pop-corn, chips, carottes non pelées... mais de privilégier pommes, bananes, oranges, biscuits, galettes... en suffisance surtout pour les jours de piscine ou de sortie.

L'équipe de bénévoles "Croquez-sain" organise deux fois par an un buffet festif et coopératif. Chaque enfant apporte sa contribution qui sera dégustée par maison lors de la récréation. Convivialité entre classes et découverte de produits sains et variés au rendez-vous !

Pour organiser ces Croquez-sain, il faut quelques parents pour recevoir et présenter les fruits, tartes, biscuits et autres délices faits maison, assister au buffet et tout ranger ensuite. Le groupe a besoin également d'une ou deux personnes pour chapeauter les opérations.

Pour toute proposition d'aide, suggestion ou question, vous pouvez nous contacter.

Vos désirez rejoindre l'équipe « Croquez Sain » ? Une seule adresse ✉ croquezsain@bruyeres.be

LA COLLATION DE LA GARDERIE

Une tartine et des légumes et/ou des fruits seront proposés aux enfants entre 16h30 et 16h45 uniquement.

Attention : pour les enfants participant aux activités parascolaires à 16h15, une collation individuelle est à prévoir. Les enfants qui repartent avec leurs parents avant 16h30 ne bénéficient pas de la collation de la garderie.

APPELS SPÉCIFIQUES : COMPOTES ET CONFITURES MAISON BIENVENUES !

La garderie réalise des goûters sains, équilibrés : plus de fruits, de légumes, de "goûters tartines". Ce genre de goûters remporte un franc succès auprès des enfants.

Nous faisons donc appel à vous pour réaliser un beau stock de confitures maison. Merci de les apporter à la garderie.



QU'EST-CE QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?

Pour vous, chers parents, un plongeon dans les coulisses bouillonnantes de notre école !

Nous vous imaginons chercher, courant, essouffés. Stop, arrêtez-vous, les coulisses sont ici, juste sous vos doigts et vos yeux ; elles se dévoilent à vous, elles s'appellent, entre autres, «Assemblée Générale».

Non non, ne soyez pas déçus, restez avec nous ! Ce qui s'y passe est passionnant et... l'affaire de tou.te.s !

L'Assemblée Générale est le Pouvoir Organisateur de l'école des Bruyères. Il s'agit d'une «grosse machine» composée de l'équipe pédagogique (animateurs et direction qui en sont les membres de droit) et de parents (membres élus). Elle s'occupe de valider les comptes, d'approuver les budgets et les choix à long terme et aussi de dynamiser des projets. On y nomme également le Conseil d'Administration (à qui l'AG délègue la gestion quotidienne), on y organise les différentes commissions et on y fait circuler l'information. Tout ceci à travers 4 à 6 réunions par an (selon les besoins).

En simple et en résumé : c'est le lieu de convergence des instances de cogestion de l'école, on y réfléchit collectivement et on y prend des décisions. Nous pourrions le voir comme le cœur de l'école dans le sens où l'AG accueille et renvoie ce qui doit être aux différents organes. **La vie de l'école s'y dessine...**

Concrètement et afin d'illustrer tout ceci, voici quelques questions passionnantes qui se présentent actuellement à l'AG : la verticalité dans les classes, la sauvegarde de la biodiversité au sein de l'école, la clarification des instances de gestion de l'école (allant du mandat des directions au mandats des parents, en passant par celui des animateurs, des commissions et de chaque groupe de travail).

ET VOUS ?

En tant que parent d'élève(s) inscrit(s) à l'école, vous pouvez devenir membre de l'AG. Pour ce faire, il suffit d'écrire un petit mail au Bureau d'AG :

✉ assemblee.generale@bruyeres.be

pour déposer votre candidature en vous présentant brièvement, par ex : «Je m'appelle..., j'ai un enfant dans la classe de ... et je désire être membre de l'AG». Vous pouvez faire un peu plus original en rajoutant quelques lignes du genre : «Ce que j'aime beaucoup dans cette école ..., ce que je pense pouvoir faire ...», ce n'en sera que plus agréable pour les électeurs (votre candidature sera diffusée dans la brindille de septembre, petit journal de l'école). Les candidats sont élus (et donc présents) lors d'une AG plénière (la prochaine se tiendra le 20 septembre, en soirée).

Sachez néanmoins que vous avez le droit d'être présent aux AG plénières sans être membre (ni sans le devenir). BIENVENUE ! C'est une façon de voir comment se vit l'école, de l'intérieur.

Idéalement, en devenant membre de l'AG, vous rejoignez une des commissions qui permettent véritablement à l'école d'exister. Il y en a pour tous les goûts et tous les agendas !

Dans l'idée de partager ce qu'il se passe dans les coulisses (de faire circuler l'information vers les parents) **des valves vivantes et dynamiques** seront installées pour la rentrée du côté maternelle (chemin d'accès, dans le parterre le long des buissons) et du côté primaire (en face du parking à vélos). Nous vous invitons vivement à y jeter un œil régulièrement quand vous venez chercher vos enfants.

Tout ceci vous rend curieux ? Nous vous invitons vivement et chaleureusement à venir à la prochaine AG plénière !

Plus encore, ce petit mot a fait naître en vous l'envie de devenir membre de l'AG ? Foncez, chaque parent rejoignant l'équipe est hautement précieux pour l'école.

Que vous ayez l'impression d'avoir des compétences à mettre au service de l'école ou tout simplement l'envie de vous rendre utile : il y a une place pour vous !

Calendrier année 2023-2024

20 septembre	AG plénière	Pour les membres de l'AG + qui veut, vient	Thèmes : foire des commissions, clôture du chantier de clarification du modèle de gouvernance + lancement de la phase test
14 novembre	AG	Pour les membres de l'AG	Thème principal : mandats des directions + verticalité
25 janvier	AG des comptes	Pour les membres de l'AG	Thème : les comptes
3 avril	AG plénière	Pour les membres de l'AG + qui veut, vient	Thème : mandat de tous les parents de l'école des Bruyères
4 juin	AG	Pour les membres de l'AG	Thèmes : évaluation de la phase test + à voir selon les nécessités du moment.

Il est possible que l'une ou l'autre AG extraordinaire soit ajoutée si besoin s'en fait ressentir.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter le Bureau d'AG via

✉ assemblee.generale@bruyeres.be ou en appelant son équipe ;

📞 Anne-Sophie Lambert - 0498/645.702

maman de Juliette en P2 et de Marion en M3 (plateau A)

📞 Marie Debois - 0472/561.840

maman de Basile en P6, Lucien en P2 et Igor et Félicie en M3 (plateau A)

📞 Oriane Philippe - 0468/099.760

maman d'Harold en P5

BIENVENUE EN COMMISSION LOGISTIQUE

La commission logistique est l'organe de l'ASBL Les Bruyères chargé de l'entretien de l'école et de ses abords.

Concrètement, c'est un groupe formé de parents et d'enseignants qui gère la planification et l'organisation des célèbres journées de travail réparties tout au long de l'année et auxquelles vous êtes plus qu'invités à prendre part !! Pour rappel, **lors de l'inscription de votre enfant à l'école des Bruyères, vous êtes engagés à donner une journée de votre temps pour l'entretien de l'école.**

Il est possible de concrétiser cet engagement lors de journées de travail organisées par la commission logistique (novembre, mars et mai); en plus de celle d'août (juste avant la rentrée) à laquelle vous êtes tou.te.s attendu.e.s.

Si ces journées de travail permettent l'entretien et l'embellissement du cadre de l'école tout au long de l'année, elles nous permettent également de le faire sans passer par des entreprises externes donc sans délai d'exécution mais aussi et surtout, grâce à votre présence, de réaliser des économies de plusieurs milliers d'euros et d'ainsi permettre une école non seulement co-auto-gérée mais financièrement accessible !

Ces journées se déroulent toujours dans une ambiance chaleureuse et détendue qui permet à chacun de découvrir l'école sous un autre angle et de partager quelques moments avec les animateurs ou d'autres parents.

Actuellement l'effectif minimum nécessaire pour faire tourner cette commission est atteint ; **si toutefois vous souhaitez vous investir et permettre à l'école de réaliser encore plus de projets, n'hésitez pas à contacter la commission** ✉ commission.logistique@bruyeres.be

ET SI JE REJOIGNAIS LA E-COM ?

La e-com s'occupe de la gestion du parc informatique de l'école des Bruyères qui comprend une septantaine d'ordinateurs, des imprimantes, un réseau et de très nombreux utilisateurs.

Notre commission intervient pour les petits et gros problèmes quotidiens sur les machines et le réseau mais elle réfléchit aussi à la gestion à long terme du parc, elle cherche des moyens pour obtenir du nouveau matériel (appels à projet et récupération), elle propose ses conseils aux différents utilisateurs (enseignants, autres commissions, directeur), etc.

Bienvenue à toute personne désireuse de nous rejoindre.

Merci de nous contacter à l'adresse ✉ ecom@bruyeres.be

La e-com

LA COMMISSION PATRIMOINE RECRUTE

La Commission Patrimoine est l'organe de l'ASBL Les Bruyères, chargé de la mise en oeuvre et du suivi des travaux relatifs au patrimoine immobilier de l'école. Concrètement, c'est un groupe de parents et d'enseignants qui coordonne la gestion des infrastructures de l'école en ce compris les contrats énergétiques.

D'une part, cette commission gère au quotidien la maintenance des bâtiments : la constitution des dossiers, la demande de subsides, la planification et de suivi de la réalisation de travaux tels que la rénovation des châssis, l'isolation des toitures, le remplacement des bardages de façade, l'éclairage des locaux, les sanitaires, le remplacement de la chaudière,

La commission travaille aussi en partenariat avec un bureau d'architecte.

D'autre part, elle prépare en lien avec la Commission finances, le CA et l'AG la planification budgétaire pluriannuelle relative à ces travaux. Enfin, concrètement, la commission est en étroite contact avec la direction et Ivan, notre ouvrier polyvalent pour tous ces projets.

Les bâtiments vieillissent, les enjeux énergétiques des prochaines années sont essentiels. L'ampleur de la tâche de cette commission est donc énorme et son efficacité est le gage d'une école conviviale, pratique et accueillante pour vos enfants. Un bâtiment école en bon état est indispensable pour que nos enfants puissent continuer à vivre leur scolarité dans de bonnes conditions, et dans le cas des Bruyères, c'est l'ASBL qui en est propriétaire et responsable à tous niveaux !

Il est donc important d'avoir un nombre suffisant de membres compétents ET motivés pour mener à bien l'ensemble de ces projets. Architecte, ingénieur, spécialiste en énergie, urbaniste, designer, financier ou simplement bricoleur ou personne ayant l'expérience de travaux de construction.

C'est pourquoi, nous invitons toutes les personnes se reconnaissant dans ces profils à rejoindre notre commission après contact avec Caroline (animatrice) ✉ caroline.lambotte@bruyeres.be

La commission Patrimoine



INFORMATION ET COMMUNICATION

L'information est un ingrédient indispensable au bon fonctionnement de notre école et de son ASBL. La commission communication (comcom) prend en charge les différents outils de communication interne et externes de l'école :

BRIN ET BRINDILLES

Le Brin, que vous tenez entre les mains, paraît une fois par an, à la rentrée. Il est essentiellement informatif et a pour but de regrouper toutes les infos pratiques de l'école afin que les nouvelles familles fassent connaissance avec les rouages de l'école, et que les anciennes puissent se les rappeler.

Les Brindilles, newsletters régulières (environ 1x/mois), ont pour objectif de communiquer l'agenda des mois à venir, les activités des classes, les nouvelles des Commissions, du Conseil d'Administration, des directions, ou de l'Assemblée Générale. On y trouve des photos, des témoignages, des appels à participation, etc. Elle propose aussi une petite chronique « Freinet » afin de se familiariser avec la pédagogie de l'école.

LE SITE DE L'ÉCOLE

Vitrine de notre école vers l'extérieur, il est mis à jour en fonction des actualités qui peuvent intéresser les personnes qui ne font pas (encore) partie de l'école (inscriptions, locations de salles, stages, intérêt pour la pédagogie Freinet ou le projet pédagogique, etc.).

LA CHARTE DES RÈGLES DE VIE

La Charte des Règles de Vie élaborée avec les enfants, en vigueur en maternelle et en primaire, fait office de référence « légale » dans l'école. Ce document est important pour les parents également, puisqu'il leur permet de comprendre les règles qui régissent la vie de leur enfant à l'école et donc d'être cohérent par rapport à celles-ci.

La dernière charte en vigueur est publiée ici dans sa version réduite ; les précisions relatives aux règles et us et coutumes particuliers à des endroits, des âges ou des saisons émaillent les murs de l'école et les panneaux d'information aux fil des saisons et en fonction des circonstances.

DES ESPACES DE DÉMOCRATIE, DES LIMITES, UNE CHARTE, UN ESPRIT D'ÉCOLE...

« Laissons le faire, chercher, grandir, se construire sans tout pré-digérer, sans influencer sur tout et tout le temps. » Ne nous méprenons pas, l'enfant comme tout être humain a également besoin de limites. Là aussi nous proposons qu'il soit acteur, participe à l'élaboration et par voie de conséquence à l'intégration des limites, des règles de vie. Comment ? La socialisation au sein du groupe, l'éveil à la démocratie lors des rencontres et conseils, la sensibilisation à l'environnement, l'organisation de la vie de la classe au sens large amèneront inévitablement le groupe, animateur compris, à s'organiser, à se dé-limiter pour pouvoir progresser ensemble harmonieusement.

« L'école a pour projet de proposer à tous les enfants un espace sécurisé où de véritables lieux d'exercice de liberté existent par l'entretien d'un système démocratique permettant la proposition, la discussion et l'établissement de règles de vie assurant le confort et la sérénité de chacun.

C'est avec ce dessein qu'existent lieux de parole, conseils et responsabilités afin que l'école parvienne à offrir un équilibre entre d'un côté expressions personnelles et apprentissages individuels et d'un autre respect de l'existence de l'autre et vie de groupe. »

D'après un texte de Sylvain Connac sur la classe coopérative

LE CARNET D'ADRESSES « PARENTS »

La liste d'adresses e-mail des parents de l'école des Bruyères est utilisée uniquement par la direction et la commission communication. L'utilisation se limite aux informations et demandes pédagogiques, organisationnelles et informatives liées aux activités de l'école et de l'asbl. Nous veillons à ce que ce carnet d'adresses ne puisse être utilisé à d'autres fins en utilisant la fonction Cci.

Si vous ne désirez pas recevoir ces informations sous cette forme ou si vous désirez les recevoir sur une autre adresse, il vous suffit de le faire savoir à Valérie : aide.direction@gmail.com.

Ces données ainsi que les données personnelles publiées dans le bottin des Bruyères doivent être utilisées dans un cadre de communication au sein de l'école tout en respectant le droit à la protection de la vie privée, elles ne peuvent en aucun cas servir à un autre usage.

LE BOTTIN DES BRUYÈRES

Il est de tradition dans l'école de publier la liste des enfants, leurs adresses, un voire deux numéros de téléphone et une adresse e-mail. Cet outil est souvent bien pratique pour les anniversaires, les co-voiturages, les absences, les échanges pour les recherches...

Pour établir cette liste, en conformité avec le RGPD, nous n'utilisons pas les données que vous avez fournies lors de l'inscription mais faisons parvenir un formulaire par mail aux familles en début d'année. Chacun est libre d'y indiquer les informations qu'il souhaite voir apparaître dans le bottin.

Le bottin est distribué en version papier aux aînés et par mail ensuite.

LE BOTTIN DE COMPÉTENCES

Notre école fonctionne en cogestion. Cela signifie notamment que nous avons régulièrement besoin de coups de main des parents dans des domaines variés (administratif, droit, technique, bâtiments, communication, sécurité, hygiène, nature, etc.) pour qu'elle fonctionne bien et soit accueillante pour les enfants et les adultes qui la fréquentent. En début d'année, vous recevrez un formulaire à compléter avec les domaines de compétences dans lesquels vous pouvez aider. Si un (petit) coup de main ponctuel est nécessaire en cours d'année, on pourra ainsi facilement cibler les personnes compétentes.

Contact :

commission.communication@bruyeres.be

LA CHARTE DE VIE AUX BRUYÈRES

LA CHARTE DU VIVRE ENSEMBLE À LA PETITE ÉCOLE DES BRUYÈRES

Les 3 lois fondamentales

- Tu prends soin de toi
- Tu prends soin des autres
- Tu prends soin de l'environnement

Le matin

Quand tu arrives, une animateur.rice est là pour t'accueillir sous le préau. Tu enlèves tes chaussures, ton manteau, tu les ranges et tu mets tes pantoufles.

Retard

Si tu arrives en retard, tu rentres et tu rejoins discrètement ton groupe.

La cloche

Lorsque la cloche sonne, tu rejoins ta classe. Tu entres en classe uniquement avec l'accord de ton animateur.rice.

Sous le préau

Tu te déplaces calmement et tu ne cries pas.

Les trottinettes et les vélos :

- Les trottinettes et les vélos sont uniquement accessibles pendant le temps des ateliers et sous le préau. Quand tu as terminé, tu les ranges dans le parking.
- Tu modères ta vitesse; tu dois donc être capable de t'arrêter avant un obstacle.
- Tu ne sors pas du préau avec un vélo.
- Pour rouler tu dois avoir un casque et tes pantoufles ou tes chaussures.

Les vestiaires

Les vestiaires sont les lieux où tu ranges ton manteau et tes chaussures.

- Tu y circules calmement.
- Tu respectes tes affaires et celles des autres.
- Tu fais attention aux photos qui sont affichées sur les casiers.
- Tu ne grimpes pas sur les casiers ou les meubles.

Les récréations

Tu te prépares en mettant tes chaussures ou tes bottes et ton manteau si besoin.

Les récrés se passent dehors dans le grand jardin.

Tu ne dépasses pas les lignes rouges tracées au sol.

Les interdictions

- L'accès aux classes est interdit.
- L'accès au poulailler est interdit (sauf avec l'accord d'une animateur.rice).
- L'accès au Cafitar est réservé aux adultes.
- Les jeux de la classe et de la maison restent en classe.
- Tu ne peux rien lancer (cailloux, bois, sable...)

Tu respectes la nature et tu ne cueilles rien.

Les personnes qui surveillent sont là pour t'aider et faire le relais avec ton animateur.rice en cas de conflit ou problème.

Tu prends soin de tes affaires et de celles des autres.

Les jeux

Tu joues avec les enfants qui acceptent de jouer avec toi.

Tu peux refuser si tu n'as pas envie.

Tu peux jouer avec des bois de la taille de ton bras mais uniquement dans le bois.

Tu laisses le sable et les jeux dans le bac à sable.

- Tu ne grimpes pas sur les clôtures...

Les toilettes

Elles sont accessibles quand tu en as besoin.

Tu veilles à les garder propres.

Tu n'oublies pas de tirer la chasse lorsque tu as fini.

Tu as accès aux éviers pour te laver les mains.

S'il n'y a pas assez de papier ou de savon tu préviens une animateur.rice.

Tu utilises le papier avec parcimonie.

Les papiers bleus se jettent uniquement dans la poubelle blanche.

Objets trouvés

Ils sont rassemblés dans le panier ou sur une tringle sous le préau.

A la fin de chaque trimestre, une exposition est prévue. Les objets non récupérés sont donnés à un organisme humanitaire.

Conflit

Tu essaies de discuter, de t'arranger en formulant clairement un message ou une demande.

Tu demandes de l'aide à une animateur.rice si tu en as besoin.

Tu ne fais pas mal aux autres.

Les poubelles

Tu jettes les papiers et les cartons dans la poubelle noire à papiers de ta classe.

Si tu as des déchets plastiques tu les jettes dans la poubelle bleue du préau.

Tu jettes les restes de fruits et légumes dans la petite poubelle à compost.

Les autres déchets sont à jeter dans la grande poubelle de ta classe.

Petits jardins

Ce sont des endroits pour jardiner et observer la nature.

Tu peux aussi y jouer durant les ateliers.

Si tu souhaites aller jouer dans les petits jardins des autres classes, n'oublie pas de demander l'autorisation.

Tu prends soin des plantations et tu laisses les fleurs pousser.

La fin de journée

- Dès que tu sors de la classe tu déposes ton cartable à l'endroit prévu.
- Tu te prépares et sors directement dans le grand jardin pour aller à la garderie.
- À 16h00 (ou 12h15 le Me.) les surveillants t'inviteront à prendre une collation si ton parent n'est pas encore arrivé.

FACTURATION AUX PARENTS

La Commission Finance s'est donné trois missions principales : elle suit la comptabilité et le suivi budgétaire de l'école et de ses organes, elle aide à la gestion quotidienne de l'École en mettant en place des processus de dépense et de rentrées et elle est partie prenante de la vision et du développement stratégique de l'École (ou investir, quand, comment). La Commission Finance a pour valeurs principales la transparence, l'engagement et la convivialité. Nous cherchons d'ailleurs à étoffer l'équipe avec 2-3 nouveaux parents, à bon entendeur.

L'École fonctionne avec un budget serré, le salaire des animateurs.rices est financé par FWB et nous recevons également divers subsides. Cependant, ces moyens ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins et aux multiples projets des enfants, des animateurs et des parents bénévoles de l'école des Bruyères. Nous finançons, en fonds propres, un encadrement supplémentaire, une garderie prolongée et différents projets spécifiques à notre pédagogie. De plus, l'École est propriétaire de ses bâtiments et de sa cour et se doit de les entretenir.

En tant que parents à l'École des Bruyères, vous serez invités à payer des factures trimestrielles ; celles-ci sont nominatives (une par enfant) et concernent les enfants de maternelle et de primaire. Cela correspond à la récupération des dépenses faites par l'école au bénéfice de votre enfant : activités pédagogiques, piscine, théâtre, musique, exposition, visites, ateliers particuliers (danse, musique...) ET le temps de midi. Lorsque des activités sont subsidiées vous aurez également l'information.

Les dépenses liées aux classes vertes et à la garderie après 16h30 ne sont pas reprises dans la facturation trimestrielle et font l'objet d'une demande de paiement distincte si votre enfant en a bénéficié.



Benjamin Graulich, Trésorier

Papa de Céliane (M1),
Aubeline (P1) et Mathis (P2)

Le Nat'Lab est une jeune pousse de deux ans qui pousse, qui pousse... et qui rêve de devenir grande ! Très grande et très vite car il y a urgence !

Le Nat'Lab s'est donné deux missions : participer à la reconnexion des enfants avec la Nature, et protéger la Nature et tous ses êtres vivants au sein de l'école (et avec elle !)

CÔTÉ RECONNEXION

Ce sont des ateliers d'éveil à la nature animés par des bénévoles (parents et grands-parents des Bruyères) pour des groupes d'enfants de maternelle et primaire. Un animateur bénévole prend en charge un atelier, et peut volontiers être secondé par un aide animateur. Ce qui permet notamment d'accueillir quelques enfants en plus et d'encadrer de futurs animateurs. Ces ateliers d'une heure et demie ont donc lieu pendant les heures de classe et en fonction des disponibilités des bénévoles. Les alentours de l'École des Bruyères offrent mille opportunités : une réserve éducative avec une mare, un potager, des bosquets, un vallon enherbé, des sentiers qui débouchent sur un lac, ...

Contact ✉ nyalanne@ecomail.be

CÔTÉ PROTECTION

Ce sont 1001 actions menées pour préserver et renforcer la biodiversité dans les espaces verts mis à mal de l'école. Aménagement des pieds d'arbres, entretien de la réserve, protection des sols (dont certains s'érodent sérieusement !), plantations, ...

Contact ✉ frederiquehupin@gmail.com

Pour que la jeune pousse devienne un beau grand arbre comme on aime tant, on a besoin d'animateurs ou aide-animateurs, de jardiniers tous niveaux, de bricoleurs, de mains fortes, de gestionnaires de projets... une à cent fois par an, selon les envies et les disponibilités !

Pour le Natlab,
Anne et Frédérique



ACTIVITÉS PARASCOLAIRES À L'ÉCOLE DES BRUYERES ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI	
Psychomotricité		Cirque		Atelier cuir		Eveil musical	
16h-17h	16h-17h15	16h-17h15	16h-17h15	12h30-14h	12h30-14h	16h-17h	16h-17h
ME-P6	M3-P2	M3-P2	M3-P2	P1-P6	P1-P6	M3-P2	M3-P2
dans le gymnase des maternelles		dans le gymnase des maternelles		dans le local scout des Bruyères			
Sylvain Bernard ✉ sylvainbernard2@gmail.com		Julie Patiny - Ecole du Cirque du Brabant Wallon ✉ info@ecbw.be		Nils Vanden Eede - ASBL Entremonde ✉ entremondeasbl@gmail.com		Marie Laisney - Les Jeunesses Musicales ✉ stages.bw@jeunessesmusicales.be	
Atelier nature		Cirque		Grandir en Confiance et en Conscience		Atelier créatif	
15h45-17h	17h15-18h30	17h15-18h30	17h15-18h30	15h-16h	15h-16h	15h45-17h	15h45-17h
P1-P6	P3-P6	P3-P6	P3-P6	P1-P6	P1-P6	M3-P6	M3-P6
à l'extérieur		dans le gymnase des maternelles				dans le local polyvalent	
Frédérique Hupin ✉ frederiquehupin@gmail.com		Julie Patiny - Ecole du Cirque du Brabant Wallon ✉ info@ecbw.be		L'Authentique Academy ✉ lauthentiqueacademy@gmail.com		Marie-Eve Tries - ASBL Le Tamanoir ✉ letamanoirasbl@gmail.com	
Danse (avancé.e)		Danse (débutant.e)		Horaire établi au 9 juillet 2023, sous réserve de modifications. INSCRIVEZ-VOUS SANS ATTENDRE auprès de l'animateur ! Infos générales : ✉ parascolaire@bruyeres.be			
16h-17h15	16h-17h15	16h-17h15	16h-17h15				
P1-P6	P1-P6	P1-P6	P1-P6				
dans le gymnase primaire	dans le gymnase primaire	dans le gymnase primaire	dans le gymnase primaire				
Karina Vanden Broecke ✉ misskaplume@hotmail.com		Karina Vanden Broecke ✉ misskaplume@hotmail.com					

